

**Contrôle continu**

## Bac 2022 : les profs sous la pression des parents

**Cette année, les enseignants craignent, plus que jamais, l'ingérence des familles dans la notation.**

En cette semaine de rentrée, la crise sanitaire occupe le terrain médiatique. Au risque d'occulter un autre grand sujet de préoccupation pour les enseignants et leurs élèves : l'organisation du bac 2022, qui accordera une place prépondérante au contrôle continu. Le changement a été acté dans le cadre de la réforme menée par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer : désormais, les notes des bulletins compteront pour 40 % dans la note globale, les épreuves dites « terminales » représentant les 60 % restants. Or l'expérience de ces deux dernières années – au cours

desquelles, Covid-19 oblige, l'institution scolaire a eu recours à une part prédominante de contrôle continu – a montré les avantages... mais aussi les écueils d'un tel système. Ce que les profs redoutent le plus ? Une pression accrue des parents. « Parcoursup était déjà une grande source d'anxiété pour eux. Depuis quelques années déjà, on a l'habitude de s'entendre dire : "Pour que mon fils intègre telle école, il faut qu'il ait une bonne moyenne." La nouvelle organisation du bac risque d'aggraver encore la situation », soupire Nathalie\*, professeure d'histoire-géographie dans le Gard. Certains élèves n'hésitent plus non plus à discuter leurs notes. « Beaucoup de jeunes de cette génération ont été habitués, très tôt, à ce que leurs parents expliquent, argumentent leurs décisions. Résultat, on a affaire à de fins négociateurs, surtout dans les lycées accueillant un public favorisé », poursuit Nathalie, qui assure ne pas se laisser intimider pour autant. « Il est sans doute plus compliqué pour mes jeunes collègues, moins aguerris, de faire face à des personnes qui menacent d'appeler le proviseur ou de



contacter le rectorat », reconnaît-elle.

Au sein de certaines familles, on craint une rupture d'égalité entre les élèves, qui ne seront pas évalués de la même façon selon les professeurs et les établissements. « Nous serons aussi vigilants sur le fait que toutes les notes ne doivent pas être systématiquement prises en

**Désormais, les bulletins compteront pour 40 % dans la note globale**

compte », prévient Carla Dugault, présidente de la Fédération des conseils de parents d'élèves. Les enseignants pourront-ils vraiment dissocier les contrôles qui ne comptent pas pour le bac et ceux qui font partie de l'évaluation finale ? Ce point reste à éclaircir. Dans une note de service, publiée le 28 juillet dernier, le ministère précise que chaque

établissement devra mettre en place un « projet d'évaluation », chargé de définir des règles communes à toute l'équipe enseignante. « Ce projet sera validé en conseil pédagogique puis présenté en conseil d'administration au sein duquel siègent les parents d'élèves. Est-ce à dire que ces derniers pourront être amenés à faire des remarques et peser sur les décisions ? » s'inquiète Sophie Vénétiay, secrétaire générale du Snes-FSU, syndicat majoritaire dans le secondaire. Dans chaque académie, une commission sera également chargée de l'harmonisation des notes en fin d'année. La Rue de Grenelle met en avant d'autres outils comme la publication d'un « guide de l'évaluation » qui sera mis à la disposition des professeurs d'ici à la mi-septembre. Ces derniers pourront également s'appuyer sur une banque nationale de sujets. Enfin, des formations spécifiques leur seront proposées.

Julie Bouvry, proviseure à Paris et secrétaire académique adjointe du Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale, rappelle que les enseignants ont l'habitude de débattre de ce thème depuis la mise en place de Parcoursup. « Même si les règles n'étaient pas forcément très cadrées jusqu'ici, toutes ces questions nous sont familières, qu'elles soient relatives à l'organisation de devoirs communs, à la mise en place de corrections croisées en s'échangeant des copies entre enseignants, ou à la fixation d'un seuil minimal d'épreuves sur table », assure-t-elle. Adrien Louis, professeur de philosophie au lycée et chargé de cours à l'université du Littoral-Côte d'Opale, ne partage pas son optimisme : « Cette quête d'équité parfaite me semble impossible à satisfaire. Toutes ces réunions constantes d'harmonisation vont peser très lourd et accroître un peu plus la charge des enseignants en proie à d'infinis scrupules. » Quant au risque de pressions exercées par les parents et leurs enfants... « Ce phénomène n'est pas nouveau, soupire l'enseignant. Mes élèves tentent parfois un « Monsieur, c'est pas juste, donnez-moi une nouvelle chance ! » Jusqu'ici je m'en suis toujours sorti avec une boutade. » Puisse l'humour suffire à désamorcer les conflits. \*

**AMANDINE HIROU**

\*Le prénom a été modifié.

